



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E187917

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE

03/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/11/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LONS LE SAUNIER 480 731 769 00158

Siret : 480 731 769 00158

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010782662404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010782662404

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/03/2022

Raison sociale : M-ENERGIES SERVICE 39 (AGENCE)

45, RUE DESIRE MONNIER
39000 LONS-LE-SAUNIER

Téléphone : 03 84 47 06 48

Portable : 06 32 65 77 03

Fax :

Site Internet :

E-mail : qualifications@m-energies.fr

Responsabilité légale :
M ENERGIES DEVELOPPEMENT SAS PRÉSIDENT / FORTIER AURELIEN
DIRECTEUR GÉNÉRAL / FORTIER AURELIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/07/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/02/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	09/07/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/07/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.